

Dispositif régional Poitou-Charentes « Trame Verte et Bleue–Communes »

Communes engagées dans le niveau 1 « Pass communal »

Retour d'expérience

Commune de La Couronne (Charente)

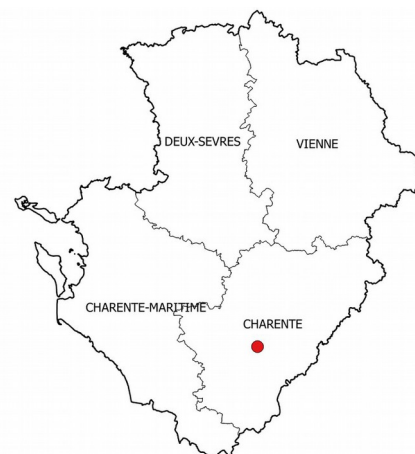
Nombre d'habitants : 8188 (recensement INSEE 2014)

Superficie (en km²) : 28,8

Densité de la population (nb d'habitants au km²) : 284,3

Site internet de la commune

Page facebook de la commune



Les actions retenues

- Action 1 : Initiatives relatives à la connaissance de la biodiversité ordinaire et remarquable de la commune
- Action 2 : Information et sensibilisation des habitants et des scolaires par des actions et des outils
- Action 5 : Aide à l'acquisition de petit matériel pour une gestion différenciée des espaces verts
- Action 9 : Aménagements favorables à la faune : patrimoine bâti, passage à faune (écuroduc, crapauduc, ...), diagnostic d'éclairage public, ...

Le contexte d'engagement de la commune pour ces mesures en faveur de la biodiversité

La commune de la Couronne s'est engagée dans des actions en faveur de la biodiversité :

- dans le cadre de son agenda 21 depuis 2009,
- adhésion à la Charte Terre Saine en 2009 (obtention du label 3 papillons), élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en 2011-2012.
- élaboration du schéma Trame Verte et Bleue de la commune : dès 2015, la commune a engagé les premiers travaux pour prendre en compte le Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Poitou-Charentes dans son document d'urbanisme en partenariat et sur proposition de l'association Charente Nature qui souhaitait expérimenter la réalisation d'un schéma TVB à l'échelle communale. Cette initiative a bénéficié du soutien de la Fondation Liséa Biodiversité en réponse à un appel à projet.

Dans la continuité de ces premières initiatives, la commune a souhaité poursuivre et renforcer son action grâce à l'accompagnement proposé dans le cadre du dispositif TVB communal de la Région. La commune souhaitait notamment renforcer les actions de connaissances ainsi que la démarche pédagogique visant à faire connaître le schéma TVB (actions d'animations auprès des scolaires et du grand public).

Action 1 : Initiatives relatives à la connaissance de la biodiversité ordinaire et remarquable de la commune

Contexte et objectifs

Des actions relatives à la connaissance de la biodiversité communale ont été engagées dès 2009 à travers des actions inscrites dans l'Agenda 21 communal. Dans ce cadre un inventaire de la biodiversité a été réalisé en 2011-2012 afin que la commune puisse disposer d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Cet ABC a fait l'objet d'une communication auprès du grand public (réunion d'information, article dans le magazine et sur le site internet de la ville) et est consultable par tous en mairie, à la médiathèque ou téléchargeable [ici](#).

Dans le cadre des expertises réalisées pour l'élaboration de l'ABC, un premier inventaire avait été réalisé sur 5 sites témoins représentatifs des différents types d'espaces verts de la commune afin de ne pas se concentrer uniquement sur les zones naturelles de la commune. Une gestion différenciée a par la suite été mise en place sur ces sites.

L'objectif de cette action était de **refaire un passage sur ces sites 4 ans après, afin de voir les impacts des nouvelles pratiques sur la biodiversité.**

Partenaires



- La commune de La Couronne travaille de longue date avec Charente Nature qui a notamment réalisé l'Atlas de la Biodiversité Communale. Cette association a donc une connaissance fine du territoire communal.

Mise en œuvre

Des inventaires faune et flore ont été réalisés par Charente Nature : papillons, libellules, insectes et flore. 2 visites ont été réalisées pour chacun des 5 sites, en juin et en juillet 2016.

Les sites expertisés sont les suivants :

1. Quartier Etang des Moines Fontaine du Poirier (milieu humide situé en centre ville),
2. Lotissement des Vignes Blanches (cuvette de récupération des eaux pluviales),
3. Village des Barrets (talus routier bordant la nationale 10),
4. Future zone à urbaniser (lotissement) de la Contrie (espace vert périurbain),
5. Lotissement du Jonco (pelouses).

Calendrier :

- Inventaires : 1 premier passage en juin, 1 second en juillet 2016.
- Restitution des inventaires : prévue au 1^{er} trimestre 2017.

Résultats de l'inventaire

Les éléments d'informations d'ores et déjà transmis par Charente Nature à la commune lors d'une présentation en mairie en janvier 2017 indiquent que les nouvelles pratiques de gestion du site sont favorables pour la biodiversité ce qui permet donc à la commune de les valider.

Actions de communication

Il n'y a pas de communication spécifique de prévue sur cette action mais plutôt une communication plus globale autour de la biodiversité (cf. fiche actions 2).

Perspectives

Cet inventaire a notamment permis d'avoir un **retour sur les nouvelles pratiques de gestion** mises en place sur ces 5 sites. Cet apport est important car il permet de **valoriser le travail des agents** et donc de les **conforter dans ces nouvelles méthodes** en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

La réalisation de cet inventaire permet aussi **d'engager un processus**, les élus sont désormais sensibilisés aux apports des inventaires. En amont de la définition d'un projet sur un secteur sur lequel il n'y a pas de données sur la biodiversité, les élus auront le réflexe de se poser la question de la nécessité de réaliser une étude naturaliste.

Action 2 : Information et sensibilisation des habitants et des scolaires par des actions et des outils

Contexte et objectifs des actions

La Couronne a déjà engagé des actions visant à informer et sensibiliser les habitants sur la biodiversité et sa préservation. En 2012 par exemple, suite à la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale, un jardin a été créé et une mare pédagogique aménagée à l'école Marie Curie. En parallèle Charente Nature a formé des animateurs TAP (temps d'activité périscolaire) et a fourni du matériel afin qu'ils puissent proposer des animations sur la biodiversité aux élèves de l'école.

Les actions engagées dans le cadre du dispositif TVB s'inscrivent en continuité de ces actions conduites avec l'appui du centre socioculturel et sportif.

De plus, dans la continuité et en parallèle de l'élaboration du schéma TVB de la commune (réalisé par Charente Nature dans le cadre d'un appel à projet de la Fondation Liséa Biodiversité), la municipalité souhaitait engager une démarche d'animation pédagogique visant à informer et sensibiliser les scolaires et le grand public sur la TVB.

Partenaires



- **Charente Nature** : animation d'ateliers, formation d'animateurs TAP, accompagnement de membres des comités de quartiers dans la préparation d'atelier.
- **Comités de quartiers** : suivi de formation animée par Charente Nature, conception et animation d'activités autour de la nature. Les comités de quartiers sont des relais sur lesquels la commune peut s'appuyer pour informer et sensibiliser les habitants.

Mise en œuvre des actions

Animation d'activités pédagogiques sur le thème de la TVB avec les scolaires :

Des ateliers sur la thématique de la TVB ont été mis en place par Charente Nature auprès des élèves de CM2 et de 6^{ième} de la commune. Ces ateliers se sont déroulés sur 5 séances thématiques.

Des **temps en classe** ont permis d'expliquer pourquoi les espèces se déplacent (alimentation, reproduction) et de sensibiliser les élèves aux ruptures de continuités écologiques à l'aide d'une maquette et de repérage sur cartes. En voyant l'éparpillement des réservoirs de biodiversité et la présence d'éléments fragmentant (LGV, nationale 10), les élèves ont très rapidement identifiés ces ruptures de continuité.

Les enseignants se sont beaucoup investis en amont de l'intervention de Charente Nature pour faire découvrir aux élèves les différences entre les animaux à l'aide de fiches espèces.

Des ateliers ont également eu lieu sur le terrain, notamment avec une **sortie** pendant laquelle les élèves sont partis à pied dans leurs quartiers afin de se mettre dans la peau des animaux pour mieux identifier les éléments qui facilitent ou compliquent leurs déplacements. Les différences de besoins et les difficultés rencontrées selon les espèces ainsi que les aménagements à penser de façon adaptée à ces spécificités ont été expliquées. Pour cela des supports tels que des images de passage à loutre ont été utilisés et une sortie sur le terrain a permis de rendre ces explications sur les aménagements plus concrètes par la découverte du passage à grande faune aménagé dans le cadre de la Ligne Grande Vitesse (LGV) Bordeaux-Paris.

En janvier 2017, Charente Nature a fait une restitution du diagnostic d'inventaire pour la mairie (cf. action 1) et a présenté les points de blocage pour le déplacement des espèces identifiés lors des ateliers pédagogiques menées avec les scolaires.

Formation :

Charente Nature a assuré l'accompagnement et la formation d'animateurs Temps d'Activités Périscolaires (à savoir des agents de la mairie et des employés du centre socioculturel et sportif) ainsi que des bénévoles des comités de quartiers.

Les formations ont permis aux participants d'apprendre à concevoir et animer des activités autour de la nature : repérer et identifier les animaux à l'aide de l'Atlas de la Biodiversité Communale, faire des plantations avec les scolaires, utiliser des supports tels que les aquarelles, proposer des ateliers de conception de nichoirs et de mangeoires, ...

Ateliers et sorties nature :

Suite à ces formations, les bénévoles de comités de quartiers ont animé 2 ateliers nature (conception de nichoirs et de mangeoires) et 2 sorties nature (découverte de la biodiversité des quartiers).

Les ateliers et sorties nature étaient destinés au grand public.

Calendrier :

- Octobre 2016 : Ateliers nichoirs et mangeoires
- Avril et octobre 2016 : Sorties nature
- Janvier 2017 : Restitution par Charente Nature à la municipalité des échanges avec les élèves sur les continuités écologiques.

Actions complémentaires réalisées hors dispositif d'accompagnement régional TVB :

Dans le cadre d'un financement de la Fondation Liséa Biodiversité et en parallèle des actions conduites dans le cadre du dispositif TVB de la Région, une **plaquette d'information** a été réalisée pour informer le grand public sur la TVB et une **conférence publique** a eu lieu le 3 février 2017 afin de présenter le schéma TVB communal.

Un **forum atelier** a destination du grand public s'est tenu le 11 février 2017, avec au programme :

Trame Verte et Bleue. Quésako ?

> Découvrez la trame verte et bleue autour d'une maquette animée.

Parole de nature

> Écoutez ces bruits et devinez qui les produit ?

Un monde d'écosystème

> Découvrez ce qu'est un écosystème et les liens entre biodiversité et évolution.

Biodiversité citoyenne. échanges pour un territoire

> Apportez votre connaissance de la biodiversité, posez vos questions et discutez avec un expert naturaliste.

Croquer les animaux de La Couronne

> Tirez le portrait des animaux à l'aquarelle comme l'ont fait les enfants lors des TAP.

> Exposition des travaux réalisés par les enfants.

Accueillir la biodiversité à la maison ...

> Venez découvrir des recettes simples pour entretenir son jardin au naturel.

> Construisez un nichoir à installer pour le printemps.

...et sur la commune

> Démonstration d'outils et de techniques par le service espaces verts.

Expositions sur la biodiversité de Grand-Angoulême et du Service départemental de la lecture

Résultats

175 élèves ont bénéficié d'activités pédagogiques autour de la TVB.

Les ateliers et sorties nature destinés au grand public ont rassemblé une trentaine de personnes à chaque fois.

7 animateurs TAP et 10 bénévoles des comités de quartier ont été formés.

35 personnes ont assisté à la conférence publique.

Une soixantaine d'adultes et une dizaine d'enfants ont participé au forum atelier.

Actions de communication

Des actions de communication sont à venir :

- Parution d'un article dans la presse,
- Informations sur le [site internet](#) et la [page facebook de la commune](#).

La conférence publique de présentation du schéma TVB communal et le forum atelier sont des occasions de donner au grand public des idées d'actions en faveur de la biodiversité que chacun peut mettre en place à son échelle. Cette action d'information et de sensibilisation peut permettre d'amorcer une dynamique plus globale.

Perspectives

La commune souhaite que les actions d'informations et de communication perdurent dans le temps afin qu'il y ait une continuité des actions engagées.

A l'étude : les élus souhaiteraient faire un retour aux élèves sur les points de blocage identifiés pour le déplacement des espèces.

Action 5 : Aide à l'acquisition de petit matériel pour une gestion différenciée des espaces verts

Contexte et objectifs des actions

Le service espaces verts de la commune entretient 57 ha d'espaces publics, ce qui représente une surface importante pour une petite équipe. En 2009, la commune adhère à la [Charte Terre Saine, votre commune sans pesticides](#) et inscrit la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts dans le plan d'action de l'Agenda 21 communal. En 2012, après 3 ans de déploiement du plan de gestion différenciée, la commune obtient le label 3 papillons signifiant que moins de 5% des espaces verts de la communes sont traités par des produits phytosanitaires. La suppression de l'utilisation des pesticides est alors l'objectif à atteindre. Cela s'inscrit également dans une volonté de la commune d'anticiper la réglementation nationale sur les pesticides qui interdit l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces verts, les forêts, les voiries (dont trottoirs) et les promenades (chemins de randonnées, allées de parcs...) à compter du 1^{er} janvier 2017.

Conformément à cet engagement, une révision du plan de gestion différenciée des espaces verts a été réalisée en 2013 par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).

L'aide à l'acquisition de matériel proposée dans le cadre du dispositif a pour objectif d'accompagner la mise en oeuvre de cette gestion différenciée.

Partenaires

- Autres communes engagées dans des démarches zéro pesticide pour l'apport de conseil sur le choix du matériel.

Mise en œuvre des actions

Acquisition de matériel :

Le matériel a été acheté en 2015-2016 dans le cadre du dispositif TVB.

Le choix des outils a été étudié notamment en regardant et en échangeant avec d'autres collectivités proches engagées dans des démarches de gestion différenciée.

La commune a ainsi acquis (*ou est en train d'acquérir*) :

- Dans le cadre du dispositif TVB-communes :
 - 1 binette : outil utilisé dans le cimetière principalement (le travail manuel étant assez pénible),
 - 1 désherbeur alternatif : utilisé pour les zones calcaires et sablonneuses,
 - Des brosses métalliques rotatives pour appareil conducteurs : utilisées pour le désherber les surfaces telles que les trottoirs sur l'ensemble de la commune.
 - 2 réciprocaturs : utilisés pour délimiter les bords de chemins.
- Dans le cadre d'un financement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne :
 - 3 désherbeurs thermiques (3000 euros) : utilisés sur l'ensemble de la commune.

Calendrier :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- 2015 : formation et sensibilisation- 2015-2016-2017 : achat de matériel |
|--|

Actions complémentaires réalisées s'inscrivant dans une démarche zéro pesticide (hors dispositif régional d'accompagnement TVB)

- Formation et sensibilisation :

Les agents ont assisté à une journée d'échange organisée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) sur la gestion différenciée afin d'accompagner ce changement des pratiques qui implique la mise en place de nouvelles méthodes de travail dans leur quotidien. Des élus ont également participé à cette formation afin d'être en mesure d'appuyer les agents dans ces changements et de les soutenir dans cette démarche vis-à-vis des habitants ; ce soutien est essentiel car ces sont bien les agents qui se trouvent en première ligne des retours parfois mécontent d'habitants (« c'est sale devant chez moi »). Des actions de sensibilisation des habitants ont été réalisées afin de les amener à utiliser des méthodes alternatives aux pesticides dans leurs jardins.



○ Nouvelles pratiques

La mise en place d'une gestion différenciée s'accompagne de changements de pratiques (diminution de la fréquence des tontes par exemple) mais également de choix de conception différents (paillage, utilisation de plante couvre-sol, choix d'espèces rustiques et plus de vivaces...).

Pour la gestion du cimetière, espace où la sensibilité des habitants est la plus forte vis-à-vis de l'entretien, les changements de pratiques se font en douceur. Un test de végétalisation avec des plantes couvre-sol est actuellement mis en place sur 3 allées depuis octobre 2016.

Actions de communication

Il n'y a pas eu d'action de communication sur l'action d'achat de matériel en lui-même.

La commune a en revanche intégré l'importance de l'information et de la sensibilisation des habitants pour faire accepter ces changements dans l'entretien des espaces verts.

Plusieurs outils de communication ont été mis en place (actions réalisées en dehors du cadre d'actions du dispositif régional d'accompagnement TVB) :

- Implantation de panneaux sur des secteurs en gestion différenciée,
- Support papier A3 réalisé par la commune en interne pour les agents afin que ces derniers puissent avoir des explications à apporter aux habitants en réponse à leurs interrogations ainsi que la possibilité de leur laisser ce support. [Consulter ce document.](#)

Perspectives

La commune souhaiterait mettre en place des échanges d'expérience avec d'autres communes qui rencontrent les mêmes problématiques dans le cadre de la mise en place d'une démarche zéro pesticide. Deux volets sont donc à l'étude pour 2017 : **journée d'échanges entre élus** (comment agir face aux retours négatifs des habitants ?, etc.) **et journée d'échanges entre agents.**

Ceci permettrait aux élus et aux agents de bénéficier des expériences des uns et des autres pour surmonter les difficultés rencontrées.

Par ailleurs, dans le contexte intercommunal actuel, les pratiques vont certainement évoluer pour une **mutualisation des pratiques et du matériel.**

Action 9 : Aménagements favorables à la faune : patrimoine bâti, passage à faune, diagnostic d'éclairage public, ...

Action en cours

Contexte et objectifs des actions

Cette action de mise en place d'aménagement favorable à la faune découle des premières orientations du schéma TVB communal (en cours d'élaboration) pour lever les points de blocage en termes d'accueil et de déplacement des espèces. Elle est envisagée sur du long terme.

Partenaires



- **Charente Nature** et les **Comités de quartiers** de La Couronne

Mise en œuvre des actions

Dans l'attente des préconisations définitives du schéma TVB communal, les aménagements suivants ont été réalisés :

- passages à hérisson sous grillage,
- 3 hôtels à insectes créés avec Charente Nature, les écoles, le centre de loisir et les services techniques,
- fabrication et installation de nichoirs avec les bénévoles des comités de quartiers et les habitants (cf. action 2).

Actions de communication

La conférence publique de présentation du schéma TVB communal et le forum atelier qui se sont tenus en février 2017 (cf. action 2) sont des occasions de donner au grand public des idées d'actions en faveur de la biodiversité que chacun peut mettre en place à son échelle. C'était le cas notamment de l'atelier dédié à l'accueil de la biodiversité chez soi. Cette action d'information et de sensibilisation peut permettre d'amorcer une dynamique plus globale sur la commune.

Perspectives

La poursuite de cette action en faveur de la faune s'inscrit sur le long terme et de façon réglementaire avec l'intégration du schéma TVB communal dans le PLU-i-Habitat-Déplacement de la commune.



Bilan général de la commune de La Couronne sur le dispositif TVB-communes et sa mise en œuvre

Atouts et contraintes pour la commune

Bénéfices

Ces actions participent à l'attractivité du territoire par l'amélioration du cadre de vie pour ses habitants. L'apport financier du dispositif est essentiel pour la mise en œuvre des actions.

Facteurs de réussite

L'une des clés de la réussite de ces actions est **qu'elles s'inscrivent en continuité des actions déjà engagées par la commune et donc dans la durée**. Cela est rendu possible par la **volonté des élus** de s'engager en faveur de la biodiversité. La mise en œuvre d'un agenda 21 depuis 2009 avait déjà mobilisé les élus en amont donc cela a rendu les choses plus faciles. Un autre facteur de la réussite reposait sur la **concertation entre agents et élus en interne et l'association des habitants à travers les comités de quartier et la mobilisation des enfants**.

Difficultés rencontrées

Peu de difficultés ont été rencontrées dans l'ensemble. La formation des agents est importante pour accompagner les changements de méthodes de travail induites par la gestion différenciée. Du côté des habitants, il faut poursuivre l'information et la sensibilisation pour faire comprendre les changements d'habitudes en matière d'entretien des espaces verts, certains habitants font encore des retours négatifs. Par ailleurs, la question des financements est importante car la mise en œuvre d'actions en dépend.

Perspectives

La commune souhaite poursuivre ces actions en faveur de la biodiversité et donc s'inscrire dans la durée. Elles vont notamment se poursuivre sur le long terme et de façon réglementaire avec l'intégration du schéma TVB communal dans le PLU-i-Habitat-Déplacement de la commune.

Au-delà de l'intégration dans le PLU-i, si des points noirs pour la continuité écologique sont identifiés sur la commune, la commune souhaite avoir une surveillance particulière de ces points. Un retour vers les scolaires est à l'étude (cf. action 2).

Personne à contacter pour plus de précisions sur ces actions

Véronique JEAN, Directrice Générale Adjointe et Responsable Agenda 21
Téléphone : 05 45 67 28 11 (secrétariat)
Mail : agenda21@lacouronne.fr